

# Bulletin municipal DECEMBRE 2010



## *Une nouveauté ... un marché hebdomadaire*

Depuis le début du mois de MAI 2010, un point de vente hebdomadaire s'installe sur la place de l'église tous les vendredis soirs de 16h30 à 20h30 pour vous proposer des produits de qualité : boucherie, charcuterie, crêpier, traiteur, primeur, crémier fromager, bouquiniste, fleuriste, marchand de vin.... Ce point de vente ne peut perdurer que si vous y venez nombreux chaque semaine. Il est de notre intérêt à tous de maintenir cet espace de vente. Nous comptons sur vous pour préserver le meilleur accueil à ces différents commerçants.



## *Les travaux*

Les travaux de voirie se poursuivent avec l'effacement des réseaux dans la rue de l'église, le chemin de la vallée et la rue de la mairie. Les travaux commencés en cette fin d'année devraient être terminés début 2011.



## Sommaire

Page	04	Le Mot du Maire
Page	06	Présentation du conseil municipal et des commissions
Page	07	Félicitations
Page	08	Le nouveau permis de construire
Page	09	Compte rendu des commissions
Page	11	Renseignements utiles
Page	12	Les tarifs
Page	13	Informations pratiques
Page	15	Ordures ménagères
Page	16	Le civisme
Page	17	Budget succinct
Page	18	État-civil
Page	19	U.N.C.A.F.N
Page	20	Association Odon Cote 112
Page	22	L'édito du père Jean Parfait
Page	23	Communauté de Communes « Évrecy Orne Odon »
Page	26	O.M.A.C
Page	27	École de Musique Orne Odon
Page	28	Chorale Cant'AMAY
Page	29	Comité des Fêtes et Loisirs d'AVENAY
Page	32	Comité de Fleurissement
Page	33	Loisirs Culture et Accueil du 3 <sup>ème</sup> Age
Page	37	S.I.A.V.A
Page	39	Le Mot des délégués des Parents d'Élèves
Page	40	Le Mot de l'A.P.E
Page	42	La Course de la Guigne
Page	43	Le Mot de l'École
Page	46	Les Enfants du Oualo
Page	48	I.C.L Val Orne Ajon
Page	49	A.F.A.P.E.J
Page	50	Tennis Club d'AVENAY
Page	51	A.S Vieux Football
Page	52	S.I.A.D
Page	53	A.D.M.R
Page	54	Les Jardiniers de France
Page	55	Les petites annonces
Page	56	L'AMAP (Vieux)
Page	57	Les activités communales en photos
Page	63	La page de jeux de Tonton RIRI



## LE MOT DU MAIRE

*C'est avec plaisir que je viens vous présenter ce 20<sup>ème</sup> Bulletin Municipal. Vous y trouverez les différentes actions qui ont été entreprises par le Conseil Municipal et les diverses Associations, mais aussi des renseignements et informations utiles.*

*En matière de réalisations, pour 2010, nous retiendrons :*

### Voirie :

*Aménagement de la voirie et des trottoirs, Allée du Stade, Rue de l'École, Chemin de la Vallée et Rue de la Mairie. Ces travaux ont été accompagnés de l'effacement des réseaux. Conscient que ces travaux ont occasionné des gênes, je vous remercie de votre compréhension.*

### Bâtiments :

*Chauffage et climatisation à l'école maternelle (le coût de fonctionnement en sera moins élevé).*

*Rénovation de la salle des fêtes (cuisine, évier, cuisinière, lave-vaisselle, armoire de rangement, table de travail, four de remise en température et chauffage à air pulsé basse consommation).*

*Cette année a donc été riche en travaux et j'en profite pour remercier les élus et le secrétaire de mairie, qui m'ont accompagné dans cette mission.*

*J'adresse aussi mes sincères remerciements aux Sénateurs Jean-Léonce DUPONT et René GARREC, au Député Jean-Yves COUSIN et au Vice-président du Conseil Général Henri GIRARD pour l'aide financière qu'ils m'ont accordée pour la réalisation de ces travaux.*

### Nos projets pour 2011-2012 :

*Élaboration d'un Document d'Urbanisme.*

*Effacement des réseaux Rue de l'Église.*

*Aménagement de la voirie Rue de l'Église et Rue Saint-Loup.*

*Ces travaux seront sans doute réalisés sur deux années. Nous sommes actuellement dans une conjoncture financière très difficile et je souhaite rester dans une fiscalité raisonnable !*

*Le 07 mai dernier, un Marché a été installé Place de l'Église. Nous y trouvons divers produits de qualité. Il fonctionne bien. Venez-y plus nombreux, il pourra perdurer.*

-



### Manifestations :

*Le 20 juin, à l'occasion de la Fête du Pain, nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur LEYRIT, Préfet de Région. Merci Monsieur le Préfet d'être venu à notre rencontre.*

*Le 11 novembre, à l'occasion de la commémoration de l'Armistice, Pierre BRY, Président de la Section d'Évrecy des Anciens Combattants a remis la Médaille Commémorative d'Algérie à Christian LEMOINE, et moi-même, j'ai eu le plaisir de remettre le Diplôme d'Honneur aux Combattants de l'Armée Française 1939-1945, à Lucien SERGENT, en reconnaissance de son action pour la France. Honneur à ces deux récipiendaires.*

*Le 08 décembre, c'est avec une certaine émotion que nous avons accueilli Madame Elisabeth HUET, qui quitte son mandat d'élue et la Commune, pour des raisons professionnelles. Madame HUET a toujours œuvré, dans un esprit de discrétion et de générosité, pour le bien-être de nos Administrés. Nous tenions donc à lui manifester notre sympathie à travers quelques cadeaux.*

*Nous souhaitons donc bonne route à Monsieur et Madame HUET et leur adressons tous nos vœux de réussite dans leur nouvelle vie.*

### Vie associative :

*A tous ceux qui œuvrent pour notre qualité de vie (Élus, Personnel Communal, Clergé, Comité des Fêtes, Comité de Fleurissement, Enseignants, APE, Conseil d'École et Bénévoles), qu'ils soient assurés de ma reconnaissance.*

*C'est dans un esprit de solidarité et d'amitié que nous améliorons notre qualité de vie.*

*Pour conclure, j'aimerais souhaiter la bienvenue dans notre Commune aux nouveaux enseignants et habitants, avoir une pensée pour tous nos parents et amis qui nous ont quittés brutalement cette année.*

*Nos pensées iront aussi à tous ceux qui sont touchés par la maladie.*

*Les fêtes de fin d'année approchent ; à cette occasion, avec le Conseil Municipal, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2011 et nous vous souhaitons joie et santé, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.*

Gérard LEMOINE



COMMISSIONS COMMUNALES - DELEGUES DES SYNDICATS  
REPRESENTANTS LISTES ELECTORALES - CORRESPONDANTS

-----  
COMMISSIONS (\* Maire ou Adjoint délégué)

Affaires scolaires (Françoise PARIS\*)

Denis BELLOU - Marc COURTIAU - Jean-Louis LECHEVALIER

Bâtiments communaux (Thierry HARDY\*)

Thierry HARDY - Jean-Louis LECHEVALIER - Arnaud MARCHAND - Gilles PUPIN -  
Jacky REGNAULT

Cantine scolaire (Françoise PARIS\*) Firmin CUESTA - Françoise PARIS

C.C.A.S. (Gérard LEMOINE\*)

Conseil Richard CHOLET - Firmin CUESTA - Françoise PARIS -  
Arnaud MARCHAND - Jacky REGNAULT

Hors Conseil Madeleine BAZIN - Colette BELLOU - Nicole LEROY -  
Jeannine MARCHEGANI - Corinne SENEAL

Fêtes et cérémonies (Jacky REGNAULT\*) Monique GOMONT - Jean-Louis LECHEVALIER -

Finances et Budget (Gérard LEMOINE\*) tous les membres du Conseil Municipal

Fleurissement (Françoise PARIS\*) Denis BELLOU - Firmin CUESTA - Gérard GENESLAY -  
Monique GOMONT - Thierry HARDY - Jean-Louis LECHEVALIER - Arnaud MARCHAND -  
Jacky REGNAULT - (Monsieur Philippe MARGUERITE)

Information (Jean-Louis LECHEVALIER\*) Richard CHOLET - Gérard GENESLAY -  
Monique GOMONT - Jacky REGNAULT

Jeunesse et loisirs (Thierry HARDY\*) Marc COURTIAU - Firmin CUESTA - Gérard GENESLAY -  
Arnaud MARCHAND

Personnel communal (Jean-Louis LECHEVALIER\*) Denis BELLOU - Arnaud MARCHAND -  
Jacky REGNAULT

Terrain de sport (Jacky REGNAULT\*) Firmin CUESTA - Jean-Louis LECHEVALIER -

Urbanisme, Environnement et Aménagement foncier (Françoise PARIS\*)

Denis BELLOU - Monique GOMONT - Thierry HARDY - Jean-Louis LECHEVALIER

Voirie communale et chemins ruraux (Gérard LEMOINE\*) Richard CHOLET - Thierry HARDY -  
Arnaud MARCHAND - Gilles PUPIN - Jacky REGNAULT

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Adduction d'eau potable de la région d'Evrecy

Titulaires : Thierry HARDY - Françoise PARIS

Assainissement (SIAVA)

Titulaires : Denis BELLOU - Firmin CUESTA - Jean-Louis LECHEVALIER

Suppléants : Marc COURTIAU - Gilles PUPIN - Jacky REGNAULT

Communauté de communes (Evrecy Orne Odon)

Titulaires : Gérard GENESLAY - Gérard LEMOINE

Suppléants : Jean-Louis LECHEVALIER - Arnaud MARCHAND

SDEC Titulaire : Jean-Louis LECHEVALIER Suppléant : Gérard GENESLAY

SIGAZ Titulaire : Gérard LEMOINE Suppléant : Richard CHOLET

Syndicat scolaire d'Evrecy Titulaires : Marc COURTIAU - Arnaud MARCHAND

DELEGUES LISTES ELECTORALES

Listes électorales politiques Gérard LEMOINE

Délégué du préfet : Roland BELLOU Délégué de l'administration : Olivier SENEAL

Listes électorales chambre d'agriculture Denis BELLOU Délégué du préfet : Roland BELLOU

Listes électorales chambre de métiers Richard CHOLET - Jacky REGNAULT

Délégué du préfet : Roland BELLOU

Délégué chef d'entreprise : Didier POULAIN Délégué compagnon : Fabien ROUSSEL

Listes électorales chambre de commerce et d'industrie Thierry HARDY - Françoise PARIS

CORRESPONDANTS

Défense

Gérard LEMOINE

Grippe aviaire

Denis BELLOU

Réfèrent sécurité routière

Jean-Louis LECHEVALIER

CRISE (ERDF)

Jean-Louis LECHEVALIER - Gérard GENESLAY

# CEREMONIES



*Lors de la cérémonie du 11 Novembre, Mr Christian LEMOINE a été décoré de la médaille commémorative d'Algérie*



*Également lors de la cérémonie du 11 novembre 2010 Monsieur Le Maire a remis à Mr Lucien SERGENT le diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française*

# VISITE DE Mr LE PREFET



*À l'initiative du comité des fêtes et de la maison de la boulangerie, Monsieur le préfet du Calvados est venu sur le site de la Fête du Pain le 20 Juin 2010 Au cours de cette visite, il a été intronisé en qualité de TALMELIER DU BON PAIN par Monsieur Daniel ROUSSEL, Président de la fédération de la boulangerie. A noter, qu'il s'agit là de la première visite d'un préfet sur le territoire de notre commune.*

# DEPART

*La démission de Mme HUET du Conseil Municipal. Pour des raisons personnelles, Mr et Mme HUET quittent prochainement la commune d'AVENAY. Mr LEMOINE au cours d'un pot de l'amitié le 8 décembre a souligné l'implication de Mme HUET dans la vie de la commune et le dévouement dont elle a fait preuve durant son mandat municipal. Il rappelle que nous lui devons en particulier la mise en place de notre marché. Nous lui souhaitons ainsi qu'à son mari, bon vent pour leur nouvelle vie.*



## LE NOUVEAU PERMIS DE CONSTRUIRE

Afin de vous permettre de vous y retrouver plus facilement dans les différentes autorisations d'urbanisme, il nous a semblé utile de vous rappeler les nouvelles formalités à respecter :

### Constructions Nouvelles

	Pas de formalité	Déclaration Préalable	Permis de construire	Avant la réforme
<b>Construction</b> créant de la SHOB	<ou= 2m <sup>2</sup> de SHOB	<ou= 20m <sup>2</sup> de SHOB	>20m <sup>2</sup> de SHOB	Idem sauf PC pour S>ou= 20m <sup>2</sup> de SHOB sur terrain nu
<b>Habitation légère</b> de loisir dans un terrain de camping ou parc résidentiel de loisir	<ou= 35m <sup>2</sup> de SHON	<35m <sup>2</sup> de SHON		<ou=35 m <sup>2</sup> de SHON : soumis à DT <35m <sup>2</sup> de SHON : soumis à PC
<b>Piscine non couverte</b> (ou dont la couverture a moins de 1,80 m de haut)	Bassin <ou= 10m <sup>2</sup>	10<Bassin <ou=100m <sup>2</sup>	Bassin >100m <sup>2</sup> (NB : concerne aussi les piscines dont la couverture a plus de 1,80 m de haut)	Piscine non couverte : soumise à DT piscine couverte : soumise à PC

### Travaux sur constructions existantes et les changements de destination

	Pas de formalité	Déclaration Préalable	Permis de construire	Avant la réforme
<b>Changement de destination</b>		Sans travaux ou avec travaux qui ne modifient pas les structures porteuses de bâtiment ou de façade		pour les changements de destination sans travaux PC pour les changements de destination avec travaux
<b>Travaux de ravalement</b>		tous		idem
<b>Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur</b>		Toutes les modifications de l'aspect extérieur du bâtiment qui ne sont pas soumises à PC Velux	Travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur	DT
<b>Travaux d'entretien et de réparations ordinaires</b>	tous			En fonction du type de travaux

**Ces tableaux ne concernent pas les secteurs sauvegardés et les sites classés**  
PC = permis de construire ; DP = déclaration préalable

**SHOB Surface Hors Œuvre Brute** : somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction calculée à partir du nu extérieur des murs de façades y compris les combles et les sous sols non aménageables, les balcons, loggias, toitures terrasses accessibles.

**SHON : Surface Hors Œuvre Nette** : obtenue après déduction de la surface des combles et des sous sols non aménageables , des surfaces non closes, surfaces de stationnement , bâtiment agricole et serre de production



## ***COMPTE RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES***

### **Projets pour l'année 2011**

En complément de la présentation de l'équipe municipale, il nous apparaît intéressant de vous présenter les quelques projets des commissions qui devraient voir le jour durant la nouvelle année et le suivi des projets qui vous avaient été présentés l'an passé, afin que vous puissiez en suivre l'évolution.

### **Commission CIMETIERE**

Le nouveau cimetière est désormais opérationnel. Les allées ont été positionnées et les emplacements définis.

### **Commission BATIMENTS COMMUNAUX**

**Salle des fêtes** : des travaux vont être réalisés : modification du système de chauffage, installation d'un nouveau dispositif de cuisson, mise en place d'un lave vaisselle, de tables en inox, dans les semaines à venir.

### **Commission URBANISME**

Le Conseil Municipal a rencontré courant novembre 2010 Monsieur DOLLEY du CAUE (Comité d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) afin de réfléchir aux orientations d'urbanisme pour notre commune. Deux choix s'offrent à la municipalité : soit réaliser une Carte Communale, soit élaborer un Plan Local d'Urbanisme.

**La carte communale** offrira à la commune deux compétences : définir des zones non constructibles et définir des zones constructibles. Toutefois pour ces dernières, aucune possibilité d'étaler dans le temps les constructions.

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)** permettra pour AVENAY :

1. De définir des zones immédiatement constructibles
2. De définir des zones à urbaniser, c'est à dire d'échelonner dans le temps les nouvelles constructions.
3. De définir des zones à vocations agricoles ou seules seront autorisées les constructions liées à l'exploitation agricole.
4. De définir des zones naturelles c'est-à-dire interdites à toute construction.
5. Des règles à respecter pour toutes nouvelles constructions

Certes le PLU est plus onéreux et plus long dans son élaboration, mais il préserve la commune de toute construction anarchique et tout lotisseur devra tenir compte du PLU afin d'établir le règlement d'un futur lotissement.

Lorsque le Conseil Municipal aura opté pour l'une ou l'autre orientation d'urbanisme, enquête et réunion publiques vous permettront de vous associer à ce projet.

Petit Rappel d'urbanisme : en matière d'urbanisme tous travaux concernant l'aspect extérieur de votre habitation sont soumis à autorisation d'urbanisme.

1. Pour les travaux inférieurs ou égaux à 20m<sup>2</sup> faire une demande préalable de travaux
2. Pour les travaux supérieurs à 20m<sup>2</sup> faire une demande de permis de construire.
3. Pour toute démolition faire une demande de permis de démolir
4. Une demande de permis d'aménager doit être déposée pour tout lotissement

Pour toute division parcellaire : un certificat d'urbanisme opérationnel doit être déposé en mairie (CUB)

## **C.R.I.S.E : Correspondant Réseaux Intempéries pour la Sécurité Électrique**

Lors de la réunion du conseil municipal du 7 octobre 2010, Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier ERDF qui sollicite la désignation dans chaque commune d'un intermédiaire C.R.I.S.E ainsi que d'un suppléant. Après avoir délibéré, le conseil municipal nomme à l'unanimité Monsieur Jean Louis Lechevalier pour correspondant titulaire et Monsieur Gérard Géneslay pour correspondant suppléant.

### **Qui est-il ?**

Cet interlocuteur C.R.I.S.E est choisi par le maire, qui a bien sûr le loisir d'assumer ce rôle, s'il le souhaite. C'est une personne à laquelle ERDF s'attachera à transmettre une bonne connaissance des réseaux, puis à informer au fil de l'eau dans le cadre d'une animation en réseau.

C'est une personne de terrain qui, forte de ses connaissances, saura faciliter la localisation des dégâts causés aux réseaux sur sa commune.

C'est une personne de proximité, dont le rôle de correspondant C.R.I.S.E sera connu des habitants de la commune et qui pourront l'aider dans la localisation des incidents.

### **Quel est son rôle ?**

C'est un précieux relai d'information en situation de perturbation d'ampleur significative sur les réseaux d'électricité.

Il ne se substitue pas à nos techniciens mais facilite la diffusion des recommandations d'ERDF Calvados auprès des habitants et favorise l'information sur les travaux de rétablissement.

Il informe la population afin d'éviter une saturation téléphonique au niveau du centre d'Appel Dépannage dans les premières heures après les intempéries.

Il organise en cas de besoin l'aiguillage ou l'accompagnement des équipes d'intervention pour accélérer les dépannages.

En situation d'incident d'ampleur significative, il est le lien privilégié entre la mairie et ERDF : avec le maire, il est le seul autorisé à joindre directement la cellule de C.R.I.S.E, ainsi que la cellule en sous-préfecture, notamment pour solliciter un arbitrage sur les priorités de réalimentation..

### **Commission COMMUNICATION**

#### **Mise en place d'un point de vente hebdomadaire**

L'année dernière c'était un projet et cette année nous l'avons concrétisé : nous avons notre point de vente hebdomadaire. Ces quelques mois d'activité ont permis aux marchands et habitants de faire connaissance, aux personnes venant au marché de se rencontrer.

Après quelques mois, des mises au point sont encore nécessaires.

Afin que ce point de vente perdure, il a été demandé par le biais du référent des marchands, une présence plus assidue de certains marchands et bien entendu, il est demandé la même chose à l'ensemble des habitants.

Nous remercions les personnes, marchands et habitants, grâce à qui ce marché a vu le jour et merci à ceux qui en font un endroit vivant et convivial.

## Renseignements utiles

<b>MAIRIE</b>	Téléphone et Fax	02.31.80.56.96
	Téléphone	09.61.37.37.04
	Adresse électronique	commune.avenay@orange.fr
<b>MAIRE</b>	M. Gérard LEMOINE	02.31.80.57.89
<b>1<sup>er</sup> ADJOINT</b>	M. Jean-Louis LECHEVALIER	02.31.80.59.87
<b>2<sup>ème</sup> ADJOINT</b>	Mme Françoise PARIS	02.31.80.46.44
<b>3<sup>ème</sup> ADJOINT</b>	M. Jacky REGNAULT	02.31.80.51.89
<b>4<sup>ème</sup> ADJOINT</b>	M. Thierry HARDY	02.31.73.17.79

### ECOLE D'AVENAY

Directeur : M. Jean-Yves CAILLARD  
Tél. : 02.31.80.74.03 @ : ecole.avenay@orange.fr



### COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY

Principal : Mme COLIN  
Tél. : 02.31.80.54.37 @ : ce.0140051e@ac-caen.fr



### PAROISSE SAINT-GERBOLD LES DEUX VALLEES

Père Jean Parfait CAKPO  
Tél. : 02 31 73 66 15

### SERVICE DES EAUX

S.A.U.R Grentheville N° Azur : 0810 014 013

### FRANCE TELECOM

Dépannage 1013 / 1014 / 3900 (selon contrat)

### POSTE D'EVRECY

02.31.08.32.20



### SERVICES E.R.D.F

Sécurité – Dépannage : N° Azur : 0 810 333 014

### SERVICES G.D.F

Sécurité – Dépannage : N° Azur : 0 810 331 000



### ALLO URGENCES

Pompiers de Caen : **18 (ou 112 appel européen pour tous types d'urgences)**

SAMU de Caen (Urgences médicales): **15**

Gendarmerie d'Évrecy : **02.31.08.35.53 (17 en dehors des heures d'ouverture)**

Centre anti-poison

Rouen : 02.35.88.44.00

Rennes : 02.99.59.22.22

CHU Côte de Nacre :

02.31.06.31.06



## TARIFS

### CONCESSIONS CIMETIERE

100 ans :	100 Euros
50 ans :	77 Euros
30 ans :	50 Euros



### CONCESSIONS COLUMBARIUM

50 ans :	650 €
30 ans :	450 €

### CANTINE SCOLAIRE et GARDERIE

Enfants :	3,40 Euros par repas
Adultes :	4,00 Euros par repas
Garderie du matin :	1,60 Euro par jour
Garderie du soir (16h30 – 18h00) :	1,60 Euro par jour (2,00 € jusqu'à 18h30)
Etude surveillée (17h00 – 18h00) :	2,00 Euro par jour (2,40 € avec garderie jusqu'à 18h30)



### TELE ALARME

1 <sup>er</sup> tarif :	4,57 Euros par mois (bénéficiaires non imposables)
2 <sup>ème</sup> tarif :	7,62 Euros par mois (bénéficiaires imposables sur le revenu)

### LOCATION SALLE DES FÊTES (tarifs à compter du 01.01.2011)



Habitants de la commune :	120 Euros
Personnes hors commune :	250 Euros
Frais de chauffage :	31 Euros
Location courte (demi-journée) :	30 Euros

### CONTRIBUTIONS DIRECTES :

	Commune	Communauté de Communes
Taxe d'Habitation	07,58 %	2,20 %
Foncier Bâti	15,26 %	4,23 %
Foncier Non Bâti	33,53 %	6,80 %
Taxe Professionnelle*	10,21 %	2,21 %

(\* Taux relais sur la compensation financière des entreprises, suite à la suppression de la T.P).





## Informations pratiques

\*\*\*\*\*

### PERMANENCES DE MAIRIE

**Le mardi de 18h à 19h et le vendredi de 17h à 19h.**

**Tél/Fax : 02.31.80.56.96 - Tél : 09.61.37.37.04**

**E-mail : [commune.avenay@orange.fr](mailto:commune.avenay@orange.fr)**

Les jours et horaires ci-dessus peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances notamment. Quand le mardi et le vendredi sont des jours fériés, les permanences sont avancées au lundi ou au jeudi, aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou les Maires Adjointes, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la Commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2010.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2011 sont en principe inscrits d'office à la demande de l'INSEE (A condition toutefois d'avoir été recensés à l'âge de 16 ans et de ne pas avoir changé d'adresse depuis). Il est toujours bon de vérifier en Mairie que cette inscription automatique a bien été faite.

\*\*\*\*\*

## RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du Service National par la Journée d'Appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, garçons et filles, doivent désormais venir se faire recenser en Mairie, dès leurs 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent.

En cas d'oubli, il est possible de régulariser la situation. Se renseigner en Mairie.

L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription à la plupart des examens scolaires et au permis de conduire.

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

- o Carte Nationale d'Identité
- o Livret de Famille
- o Le cas échéant une copie du document justifiant la nationalité française.
- o Un justificatif de leur deuxième nationalité pour les doubles nationaux.

## DOCUMENTS D'ETAT-CIVIL

Les extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès doivent être demandés (par courrier ou par Internet dans les moyennes et grandes villes) directement à la Mairie de la Commune où s'est produit l'événement.

Joindre une enveloppe timbrée à votre courrier en cas de demande par écrit.



## DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE OU DE PASSEPORT



### Création :

1/ Vous êtes déjà titulaire d'un **titre sécurisé** (vous voulez obtenir un passeport et vous êtes déjà titulaire d'une carte d'identité sécurisée ou vous voulez obtenir une carte d'identité et vous êtes titulaire d'un passeport électronique ou biométrique – passeports délivrés depuis le 13 avril 2006-).

2/ Vous êtes titulaire d'un titre **non sécurisé** (cas des passeports délivrés avant le 13 avril 2006) encore valable ou périmé depuis moins de deux ans.

Dans ces deux cas, vous devez fournir :

Justificatif de domicile de moins de trois mois.

Deux photos d'identité.

Titre sécurisé ou non sécurisé dont vous êtes titulaire.

### Renouvellement :

Pour le renouvellement d'un **titre sécurisé** ou **non sécurisé**, mais encore valide ou périmé depuis moins de deux ans, vous devez produire :

Justificatif de domicile de moins de trois mois.

Deux photos d'identité.

Le titre sécurisé ou non sécurisé que vous souhaitez renouveler.

3/ Dans tous les autres cas, qu'il s'agisse d'une création ou d'un renouvellement, vous devez fournir :

Justificatif de domicile de moins de trois mois.

Deux photos d'identité.

Copie **intégrale** de l'acte de naissance.

Justificatif de nationalité si votre extrait de naissance ne permet pas de le justifier.



4/ Pour les mineurs, vous devez fournir en plus des documents ci-dessus :

Nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents.

Pièce d'identité du parent demandeur.

Livret de famille

Le cas échéant, copie du Jugement de divorce désignant le tuteur.

### **Cas particulier des cartes d'identité :**

La création d'une carte d'identité est gratuite. Son renouvellement également. Un timbre fiscal de 25 € est toutefois demandé si l'ancienne carte ne peut être produite lors du renouvellement.

### **Cas particulier des passeports :**

La Mairie d'AVENAY ne peut plus traiter ce genre de demande. Vous devez vous rendre à la Mairie d'Évrecy (téléphoner au préalable), à la Mairie de Caen, ou dans une vingtaine d'autres Mairie du Département (liste disponible en Mairie).

En plus des documents décrits ci-dessus, vous devez fournir un timbre fiscal de:

17 € pour les mineurs de moins de 15 ans (20 € avec les photos faites sur place).

42 € pour les mineurs de plus de 15 ans (45 € avec les photos faites sur place).

86 € pour toute personne majeure (89 € avec les photos faites sur place).



N'oubliez pas de retirer votre carte d'accès à la mairie, si vous ne l'avez pas encore fait !

UN GESTE CITOYEN POUR PRESERVER L'AVENIR DE NOTRE PLANETE

LA DECHETTERIE

Route de Préaux Bocage 14210 SAINTE HONORINE DU FAY

Les déchets acceptés : Encombrants, déchets verts, branchages, métaux, ferraille, gravats inertes, cartons industriels, huiles, papier, emballages, piles, batteries...

Les déchets refusés : Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets médicaux et pharmaceutiques, extincteurs et déchets explosifs

Un produit recyclé, c'est moins d'impôts pour vous, pour nous, pour tous. RECYCLONS.

Table with 2 columns: Les horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) and Les horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre). Rows list days and times: Mercredi 14h00 - 16h30, Vendredi 14h00 - 16h30, Samedi 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30; Lundi 14h30 - 18h00, Mercredi 14h30 - 18h00, Vendredi 14h30 - 18h00, Samedi 10h00 - 12h00 et 14h30 - 18h00.



Tarification Incitative du service Déchets Ménagers

Depuis 2004, votre Communauté de Communes EVRECY-ORNE-ODON exerce la compétence Déchets Ménagers et Assimilés. A ce titre, les élus communautaires mènent une réflexion et ont commandé une étude afin d'envisager de modifier le financement de ce service.

Les objectifs sont multiples :

Il apparaît nécessaire de se mettre en marche pour réduire de 7% la quantité de déchets à incinérer d'ici 2015. C'est une exigence du Grenelle de l'environnement. Il est indispensable d'améliorer nos performances en matière de tri et de recyclage des déchets valorisables en limitant le recours aux matières premières vierges.

Le principe du pollueur payeur doit être appliqué pour les ordures ménagères résiduelles, c'est-à-dire non valorisables. L'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) doit nous y inciter. Le coût du service doit se rapprocher de la quantité de déchets à traiter, de manière comparable à la facturation du service d'eau potable ou d'électricité, où chacun paie en fonction de sa consommation avec un abonnement pour pallier les charges fixes. Vos représentants élus ont à cœur de faire bénéficier notre collectivité, et donc vous tous, des aides substantielles de l'ADEME qui sont associées à l'atteinte de ces objectifs. Nous ne devons pas manquer ces opportunités.

Quels principes mettre en œuvre ?

Tenter de ne pas augmenter la charge financière de la Communauté de Communes

Conserver la bonne qualité de service que nous avons et l'améliorer avec la dotation envisageable de conteneurs individuels de capacités adaptées au foyer à desservir.

Faire financer de manière équitable le service d'élimination des ordures en fonction du nombre de présentations du conteneur à la collecte.

Assurer le plus juste prix pour l'enlèvement des produits recyclables, déduction faite des aides ECO Emballage.

Financement actuel : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : système basé sur la valeur locative de l'habitation (surface, coefficient de situation, coefficient d'entretien, et de confort). Ces valeurs locatives, jamais revues depuis 1970, nécessiteraient une réforme urgente de l'État pour une plus grande équité. Cette taxe est associée à un pourcentage voté chaque année par la collectivité compétente (Conseil Communautaire) pour assurer l'équilibre budgétaire.

Financement envisagé : Tarification « incitative » en fonction du service :

Avec une partie fixe liée aux charges de ramassage, aux coûts de collecte et de tri des matériaux recyclables ainsi que des services de déchetterie.

Une partie variable incitative qui avantagera les foyers qui trient correctement. Un conteneur pour les ordures résiduelles sera mis à votre disposition et le coût sera proportionnel à la fréquence de présentation et au volume du conteneur.

Ce qui vient de vous être présenté ne constitue qu'une esquisse de solution sur laquelle la communauté de communes continue de travailler. Pour l'année 2011 le mode de financement actuel se poursuivra.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite des travaux de vos délégués, au fur et à mesure des évolutions techniques et financières adoptées par le Conseil Communautaire.

## RAPPEL SUR LE CIVISME POUR UNE VIE AGREABLE POUR TOUS

Définition :

**Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et le respect de ses conventions.**

**De ce fait, nous vous rappelons que :**

Des containers sont mis à la disposition des habitants de la commune afin que chacun fasse le tri sélectif (papier, verre, plastique). **Cet endroit n'est pas un dépôt d'ordures.** Merci pour l'environnement et pour les yeux de ne pas laisser cartons, déchets banals (poubelles) ou autres autour des containers. De plus merci de penser à vos concitoyens habitant à proximité des containers : ne déposez pas vos déchets trop tôt le matin ou à des heures tardives pour éviter les nuisances sonores.

La Commune est paisible, merci de ne pas perturber outre mesure le calme de notre village en faisant vrombir les moteurs de vos engins (quad, scooter, moto) sur les routes ou dans les champs.



Concernant les nuisances sonores des horaires ont été instaurés à l'usage des appareils motorisés (tondeuse, bétonnière, tronçonneuse), merci des les respecter :

Du lundi au vendredi : 8h – 19h

Le samedi : 9h-12h et 15h-19h

Le dimanche et jours fériés : 10h-12h

L'air de notre commune est encore sain, merci de ne pas polluer l'air de votre voisin avec des feux intempestifs, nauséabonds et interdits.



Les trottoirs sont faits pour pouvoir marcher seul, en groupe ou avec des enfants en poussette et ce en toute sécurité, merci de respecter le stationnement de façon à ce que les piétons ne soient pas obligés d'emprunter la route.

D'autre part il a été constaté qu'aux heures d'arrivée et de départ des enfants, la circulation était quasiment impossible aux abords de l'école aussi bien pour les voitures que pour les personnes sur les trottoirs, un peu de discipline à l'extérieur de l'école ne serait pas de trop. Enfin, concernant la circulation, nous constatons régulièrement que certains conducteurs empruntent les sens interdits installés dans la commune au mépris des règles les plus élémentaires de sécurité. Le respect du code de la route est impératif partout, y compris dans notre village.

Nous aimons beaucoup nos amis les chiens, mais ne les laissez pas se balader seuls dans la commune, cela peut être dangereux pour nos enfants, nos voisins, nos amis.

**CES GESTES DE CIVISME PERMETTRONT A TOUT LE MONDE  
DE VIVRE ENCORE MIEUX DANS NOTRE COMMUNE.**

Et n'oubliez pas le proverbe :

**LA LIBERTE DES UNS S'ARRÊTE LA OU COMMENCE CELLE DES AUTRES**





**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**  
**CHARGES A CARACTERES GENERAL**

	<b>82 667</b>
dont : Eau	2 000
Électricité	8 500
Combustibles	7 500
Alimentation	15 100
Petit matériel	1 000
Fourn. de bureau	2 000
Fourn. Scolaires	3 900
Entretien bâtiments	10 895
Entretien voirie	10 233
Entretien matériel	3 350
Primes d'assurances	3 750
Fêtes et cérémonies	1 600
Téléphone/Timbres	2 500
Frais de transport	1 600
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 950</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>113 700</b>
<b>GESTION COURANTE</b>	<b>63 353</b>
dont : Indemnité élus	22 550
Service incendie	7 095
Charges intercom.	26 540
Subventions	5 408
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>11 148</b>
<b>AUTRES DEPENSES</b>	<b>400</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT 272 028 €**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

<b>REMBOURS. EMPRUNTS</b>	<b>14 400</b>
<b>ACQUISITIONS</b>	<b>22 407</b>
dont : Plantations	412
Matériel communal	20 903
Matériel école	1 092
<b>GROS TRAVAUX</b>	<b>187 290</b>
dont : Assainissement	500
Bâtiments	11 000
Voie	175 790

**TOTAL INVESTISSEMENT 224 097 €**

**TOTAL DEPENSES 2010 496 125 €**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

<b>ATTENUATION DE CHARGES</b>	<b>9 600</b>
dont : Remboursement salaires	9 600
<b>VENTE DE PRODUIT</b>	<b>28 400</b>
dont : Cantine/Garderie/Étude	27 500
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>88 135</b>
dont : Contrib. Directes	70 581
Droits de mutation	17 038
<b>DOTATIONS DE L'ETAT</b>	<b>114 500</b>
dont : D.G.F	54 342
Fds Nal Taxe Prof.	21 440
Emplois aidés	19 840
Autres dotations	18 878
<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>9 500</b>
dont : Loyers	7 300
<b>EXCEDENT 2009</b>	<b>21 893</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT 272 028 €**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

<b>DOTATIONS</b>	<b>13 650</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>62 750</b>
<b>EMPRUNT</b>	<b>120 000</b>
<b>REPRISE SUR RESULTAT 2009</b>	<b>8 056</b>
<b>EXCEDENT 2009</b>	<b>19 641</b>

**TOTAL INVESTISSEMENT 224 097 €**

**TOTAL RECETTES 2010 497 476 €**

**BUDGET DU C.C.A.S**

Entretien du matériel	350
Impôts et taxes	165
Secours en argent	524
Subvention A.D.M.R	400
Bourses communales	300
Virement à l'investissement	365
<b><u>TOTAL DEPENSES 2010</u></b>	<b><u>2 104 €</u></b>
Concessions cimetière	250
Location téléalarme	198
Subvention communale	1 000
Loyers	600
Excédent 2009	56

**TOTAL RECETTES 2010 2 104 €**



## *Etat-civil*



### NAISSANCES

Tarja VAN WYNSBERGHE	27 mars 2010
Paulien CLÉMENT	29 avril 2010
Ava FERRÉ	23 juillet 2010
Eloi BARBOT	10 août 2010
Odran BARBOT	10 août 2010
Énora REBOURS	18 novembre 2010
Justine MORDANT	12 décembre 2010



**Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.**



### MARIAGES

Néant



### DECES

Patrick BERNARDIN	30 décembre 2009
Adrienne REGNAULT	10 février 2010
Denise KOVACS	20 février 2010
Catherine POUSSIER	12 mai 2010
Lydie BIARD	27 juin 2010
Louise LECHEVALIER	11 juillet 2010
Léa LEFÈVRE	25 juillet 2010
Louis LECHEVALIER	07 août 2010
L'abbé Étienne KOVACS	28 août 2010
Odette COLIBERT	15 décembre 2010
Roland BELLOU	27 décembre 2010



**Sincères condoléances aux familles.**



## U.N.C A.F.N. Section d'Évrecy

Avenay - Baron s/Odon - Esquay-Notre-Dame -  
Évrecy - Gavrus - Neuilly-le-Malherbe

### Compte rendu d'activité des anciens combattants 1er Semestre 2010



**Dimanche 11 Avril 2010 à MEZIDON CANON**  
Assemblée générale de l'UNC Calvados

**Vendredi 7 Mai 2010 à CAEN**  
Accompagnement des élèves du collège d'Évrecy devant la plaque des déportés à la poste Gambetta

**Samedi 8 Mai 2010 à AVENAY**  
8 H 30 : Café et croissants offerts par la municipalité.  
9 H 00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts. Discours du Maire et du Président des anciens combattants.

**Samedi 12 Juin 2010 à AMAYE SUR ORNE**  
Inauguration de la Stèle élevée en mémoire des Gallois du 53ème RD Welch division par les vétérans Anglais accompagnés par M Pengelly.

**Dimanche 20 Juin 2010 à CAEN**  
Congrès départemental UNC Calvados (90 ans). Remise de diplômes aux porte-drapeaux.

**Samedi 2 Octobre 2010**  
Cérémonie à la cote 112 avec le Major John Wajendie et Bill Edwards, président de l'association en présence aussi de Mr Osmont, président association Cote 112. Un film a été tourné par les cinéastes anglais sur les lieux des combats Cote 112.

**Jeudi 11 novembre 2010 à AVENAY**  
11 H 30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts.  
Décoration médaille commémorative d'Algérie à Mr Christian Lemoine et Diplôme d'Honneur des Combattants d'Armée Française à Mr Lucien SERGENT.  
Vin d'honneur offert par la municipalité

**Dimanche 5 Décembre 2010**  
Cérémonie officielle de la journée d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Au cours de l'année 2010, nous avons eu 3 décès d'Anciens Combattants :  
Mr Yvan La Fontaine (Évrecy), Mr Aimé Coeuret (Esquay notre Dame), Mr Marcel Moïnse (Baron sur Odon)

**Samedi 22 Janvier 2011 – Assemblée générale**

Préparation d'un voyage le samedi 9 Juillet en Angleterre organisé par Wessex.



voyage le samedi 9 Juillet en Angleterre organisé par Wessex.  
Bill Edwards en mémoire du 43ème

**Le Président**

**BRYPierre**

*Cérémonie du 11 novembre 2010 à AVENAY*

## L'Association Odon - Cote 112 en 2010

L'année 2010 a été marquée par deux principaux événements sur la Cote 112.

### Cérémonie du 66<sup>ème</sup> anniversaire des batailles de l'Odon le 11 juillet 2010 :

Un groupe de vétérans, emmené par le Major Majendie, est venu en bus marquer l'effort de mémoire et se recueillir sur les lieux de leurs durs combats lors de l'opération Jupiter.



### Tournage d'un reportage vidéo le 2 octobre 2010.

Sous le patronage de Bill Edwards, président des vétérans de la 43<sup>ème</sup> Wessex, accompagné par le Major Majendie, une petite délégation militaire et une équipe de cinéastes est venue filmer le site historique de la Cote 112, et interviewer certains témoins d'époque.

Une petite cérémonie de recueillement a eu lieu, avec dépôt de gerbe.

John Majendie (à gauche) et Bill Edwardes.



Lors de son discours Bill Edwards a mentionné que son association, en raison de l'âge avancé des derniers membres, et de leur validité, allait arrêter de programmer des voyages organisés chaque année sur la Cote 112. C'est avec regret que nous apprenons cela.

La journée s'est terminée par un pot de l'amitié très convivial, en la mairie d'Esquay Notre Dame.

Une copie du film nous sera transmise dans quelques mois ; j'aurai l'occasion de la faire circuler.



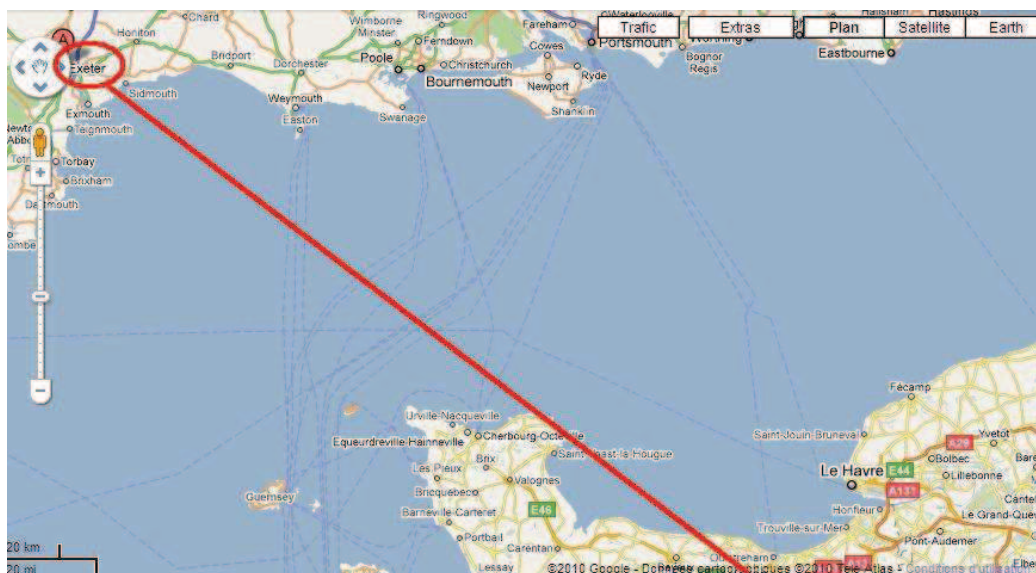
### Projet pour 2011 : voyage en Angleterre du 8 au 10 juillet 2011

Bill Edwards va organiser le **samedi 9 juillet 2011**, dans la cathédrale d'Exeter (sud ouest de l'Angleterre, près des côtes), une dernière grande cérémonie en mémoire de la 43<sup>ème</sup> Wessex et a suggéré à tous ses amis français, de s'organiser pour y participer.

Suggestion : Nous louons un bus, traversons la Manche la nuit du vendredi au samedi (départ Cherbourg ou Caen), arrivons dans Exeter en fin de matinée. Déjeuner. Cérémonie l'après-midi. Dîner avec les vétérans. Nuit dans l'université d'Exeter (faible coût). Et retour le dimanche.

Je n'ai pas encore d'estimation de coût, mais j'invite d'ores et déjà toutes les personnes intéressées à se faire connaître en m'appelant ou en m'écrivant.

Plus nous serons nombreux et mieux ce sera !



**Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.**  
**Gilles Osmont    Président Odon - Cote 112**  
**Pour m'écrire : en Mairie.**  
**14210 Esquay Notre Dame**  
**Pour m'appeler : 06 07 70 67 54**



## L'EDITO DU PERE JEAN PARFAIT

**Les permanences au presbytère  
lundis et mercredis de 10 h à 12 h**

D'autre part, vous pouvez joindre le Père Jean Parfait au **02 31 73 66 15**

**Tous les soirs à partir de 19 heures 30 et le samedi** en dehors des heures de messe

Dans nos villes et villages, les décorations officielles sont là pour nous rappeler la proximité des festivités de fin d'année. Mais surtout nous plonger avant l'heure dans l'ambiance des fêtes de Noël.

Au-delà de ses manifestations extérieures qui risquent de toucher plus le superficiel que le spirituel, il nous est bon d'accueillir un voeu de joyeux Noël de vérité, d'humanité, ou de fraternité mais aussi de tendresse et de douceur comme le Divin Enfant de nos crèches.

C'est dans cet esprit que je vous propose ce conte de Noël à méditer :

« POUR TON BONHEUR ».

Jonathan, neuf ans, arrive avec les bergers à la crèche de Bethléem. Les bergers ont amené plein de bonnes choses au nouveau-né : du lait, de la laine et même un agneau. Jonathan est tout triste et pleure. Jésus lui demande : -Pourquoi pleures-tu ?

- Je pleure parce que je ne t'ai apporté aucun cadeau ;

- Tu peux m'offrir quelque chose, lui dit Jésus.

- Je veux bien t'offrir ce que j'ai de plus beau ; lui répond Jonathan tout heureux.

- Je voudrais trois choses de toi lui, demande Jésus.

- Ma game-boy, mon plus livre, mon avion électrique, propose de suite Jonathan.

- Non, dit Jésus, je n'ai pas besoin de tout ça. Ce n'est pas pour cela que je suis venu sur Terre. Je voudrais quelque chose de tout à fait spécial de toi.

- Ah bon, et quoi ? demande Jonathan, très curieux de savoir.

- Offre-moi donc le dernier devoir que tu as fait à l'école, dit Jésus doucement.

Jonathan sursauta : il s'approcha tout près de la crèche et il chuchota à son tour.

- Mais écoute, mon Jésus, la maîtresse a écrit dessus « insuffisant ! »

- C'est bien pour cela que je le veux ! dit Jésus.

- Mais pourquoi ? demanda Jonathan.

- Donne-moi toujours ce qui est classé «insuffisant» dans ta vie. Tu me le promets ?

- Je veux bien, répondit le petit garçon.

- Je veux encore un deuxième cadeau, dit Jésus. Donne-moi ton bol de petit-déjeuner.

- Mais je l'ai cassé ce matin !

- Alors ! Apporte-moi ce que tu as cassé dans ta vie, je le réparerai. Tu me donneras ça aussi ?

- Oui, je veux bien. Si tu veux ça, je te le donne aussi, dit Jonathan.

- Et maintenant, mon troisième souhait, dit Jésus. Voilà, apporte-moi la réponse que tu as faite à ta maman quand elle t'a demandé comment ton bol s'est cassé. A ce moment, Jonathan a posé sa tête sur le bord de la crèche et il s'est mis à pleurer, mais à pleurer à grosses larmes.

- J'ai, J'ai, J'ai ... Il avait du mal à parler. J'ai dit que le bol était tombé par terre et que c'était la faute de ma petite soeur, mais en vrai, c'est moi qui l'ai poussé de la table parce que j'étais très en colère.

- Apporte-moi aussi tous tes mensonges, tes jalousies, ta fierté, tout ce que tu penses avoir fait de méchant, dit Jésus. Et si tu viens avec tout ça vers moi, je te prendrai dans mes bras ; je te consolerais et je t'aiderai. Je veux te libérer et non te juger. Je t'accueille dans ta faiblesse, tes limites, ta fragilité. **TU VEUX BIEN ACCEPTER MON CADEAU ?**

Jonathan écouta et s'émerveilla. Son coeur jubilait et il riait de bonheur complètement renouvelé par ce dialogue.

Justement ce bonheur et cette joie véritables que rien ne peut nous ravir, Jésus veut les donner à tous.

BONNES FETES ET MEILLEURS VOEUX A TOUS.

Jean Parfait CAKPO.



# ECHOS DE LA COMMUNAUTÉ

## ECHOS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### **EVRECY - ORNE - ODON**

La commune d'AVENAY comme les 18 autres communes, est représentée et peut s'exprimer au sein du conseil communautaire de la CCEOO. En effet, nous avons en début de mandat élu deux délégués pour les communes de moins de 1 000 habitants et trois au-delà. Concernant notre collectivité, ont été désignés par le conseil municipal : Monsieur Gérard LEMOINE et Monsieur Gérard GENESLAY.

Quelles compétences peuvent être exercées par la communauté ?

Toutes celles que détenaient précédemment les conseils municipaux et que ceux-ci ont décidé de lui transférer. Cela signifie qu'à compter du jour de transfert, la commune est dessaisie des dossiers (exemple : la voirie communale - la gestion des déchets - la petite enfance - etc.)

Avant l'été 2010, tous les foyers de la CCEOO ont été destinataires du nouveau guide pratique de son territoire. Vous trouverez dans ses pages, tous les renseignements concernant les 19 communes de notre groupement.

Il a été réalisé par la souscription d'insertions publicitaires et nous remercions les annonceurs. De même, nous avons mis en ligne notre site Internet actualisé. Allez le visiter à cette adresse : **[www.evrecy-orne-odon.net](http://www.evrecy-orne-odon.net)**

Afin de compléter ces outils de communication, vous recevez les bulletins d'information de la CCEOO, le calendrier annuel concernant la collecte des déchets ménagers et les déchetteries et quelques autres bulletins d'informations ponctuelles. Vous pouvez également en cas de besoin vous adresser à notre bureau dont toutes les coordonnées figurent dans le guide ou envoyer un E-mail à l'adresse suivante : [cc.evrecy.orne.odon@wanadoo.fr](mailto:cc.evrecy.orne.odon@wanadoo.fr)

#### **Quelques décisions du Conseil Communautaire**

- Ayant pris la compétence, nous avons réalisé sur notre territoire un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics ainsi que la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP). Cet état des lieux sera communiqué aux conseils municipaux, les réalisations restant la compétence des communes.

- Le Gymnase communautaire ORNE-ODON situé à Fontaine-Etoupefour donne toute satisfaction de fonctionnement. Il est fréquenté par nos scolaires et les associations sportives de la CCEOO qui ont souhaité l'utiliser.

- Comme chaque année, des travaux de voiries communales sont entrepris dans les communes qui ont déposé un dossier, la voie proprement dite est prise en charge par la communauté et les trottoirs et accotements restent à régler par la commune.

Le dernier programme de remembrement des communes d'Avenay, Maizet et Sainte Honorine du Fay a atteint pour cette année un montant de 450 445 € TTC. Cette opération est largement subventionnée par le Conseil Général et par la Dotation Globale d'Équipement.

- L'aménagement de la zone d'activités communautaire de "La Croix Boucher" située à Évrecy se poursuit de façon très satisfaisante puisqu'il ne reste plus qu'un lot à commercialiser.

- La CCEOO travaille également pour améliorer votre environnement. Les travaux d'aménagement de LA GUIGNE, petit cours d'eau allant de Vacognes - Neuilly au Moulin de Bully, sont déjà très avancés ; ils ont été réalisés par "Rivières et Bocages" et "Espace Normandie". D'autres travaux sont engagés pour rétablir la libre circulation des poissons migrateurs. Enfin, un sentier pédagogique vous expliquera l'environnement du chemin.

- Du côté de l'Odon, la CCEOO, comme toutes les structures bordant cette rivière, d'Ondefontaine à Caen, a adhéré au projet de réaliser une étude diagnostique sur tout le bassin versant. Elle a pour but de déterminer et de programmer des travaux de restauration et d'entretien de la végétation des berges et du lit mineur, ainsi qu'un état des lieux et des propositions d'actions concernant les ouvrages.

- Pour les mélomanes, rejoignez nos deux écoles de musique :  
École de Musique Orne - Odon située à Gavrus  
L'Association de Loisirs de Feuguerolles - Bully - section Musique

### **Parlons "Finances"**

Le Conseil communautaire, sur proposition de la commission des finances, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition 2010; ont été ainsi votés :

- Taxe d'habitation : 2,20 %
- Taxe sur le foncier bâti : 4,23 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 6,80 %
- Taux relais sur la compensation foncière des entreprises : 2,21 %

Vous avez pu noter toutes les indications concernant les budgets de la CCEOO dans le Bulletin N° 9

La communauté de communes, à la demande des communes, exerce de plus en plus de compétences. Ainsi, unissant leurs efforts, les communes seront mieux équipées pour répondre à vos besoins. Les locaux de la CCEOO, pour ceux qui les connaissent, sont devenus vraiment insuffisants. Le conseil communautaire a donc décidé l'achat d'un siège mieux adapté à ses besoins.

### **Déchets ménagers**

**Il faut protéger notre environnement et par conséquent il faut "Trier Mieux et Trier Plus"**

N'oubliez pas que c'est l'affaire de tous. Notre communauté de communes, pour gérer les déchets ultimes, adhère au syndicat d'incinération de Colombelles (SYVEDAC) et met à votre disposition deux déchèteries. Concernant le Tri Sélectif : il se fait soit par apport volontaire aux containers, soit par ramassage en porte à porte, cela dépend de votre lieu d'habitation. Le calendrier 2011 rappelant toutes les consignes de ramassage et de tri vous sera distribué avant la fin de l'année.

Vous pouvez faire vous-même votre compostage, téléphonez à la CCEOO qui vend des composteurs de 400 ou 800 L (Bois ou plastique).



## Petite Enfance

Le conseil communautaire a décidé d'investir dans le domaine de la "petite enfance" et ainsi aider les jeunes parents de notre territoire. Deux nouvelles structures "multi-accueil" pour enfants de moins de 6 ans verront le jour dans les mois à venir, l'une à Evrecy et la seconde à Maltot.

Le RAM (Relais d'assistantes maternelles) qui connaît un réel succès devrait revenir sous compétence de la CCEOO et intégrer le nouveau local qui sera construit à Evrecy. Un nouveau RAM est également prévu à Maltot.

Pour terminer, il faut rappeler que la Communauté de Communes EVRECY-ORNE-ODON est partie intégrante du Syndicat Mixte CAEN-METROPOLE. Ce syndicat avec l'aide de l'AUCAME, agence d'urbanisme, est chargé d'élaborer le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) document prévisionnel d'aménagement du territoire, à longue échéance. Il comprend 3 documents :

- un rapport de présentation
- un projet d'aménagement et de développement durable
- un document d'orientations générales

Lorsque ce SCoT aura été adopté, très rapidement maintenant, les PLU de chaque commune devront être en concordance avec ses prescriptions.

**Monsieur Roger ENTFELLNER, Président, tous les membres du Conseil Communautaire ainsi que le Personnel de la CCEOO vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous adressent leurs vœux les plus sincères.**



**Zone d'activités « la croix boucher  
À EVRECY**

**La déchetterie**



# OMAC EVRECY ORNE - ODON

## Saison culturelle 2011

Le dimanche 9 janvier	Maizet à 16h	Chambres de Mémoires	Danse contemporaine
Le samedi 12 février	Evrecy à 20h45	Un jour j'irai à Vancouver	Théâtre récit
Le samedi 9 avril	Evrecy à 20h45	Soudaine timidité des crépuscules	Théâtre
Le samedi 14 mai	Evrecy à 20h45	Chica Milonga	Chanson tango

**Réservations :**  
**le mardi précédant le spectacle auprès de :**  
**Ericka Le Mazier au 02 31 80 57 49.**

### Le prix des places

<b>Tarifs normaux</b>	<b>Tarifs réduits</b>	<b>Tarif abonné</b>
Adulte : 10 €	Adulte : 8 €	carte à 5 € puis 7 € par spectacle
Jeune de 11 à 18 ans : 4 €	Etudiant : 7 €	
Enfant de moins de 11 ans : gratuit	Demandeur d'emploi : 4 €	



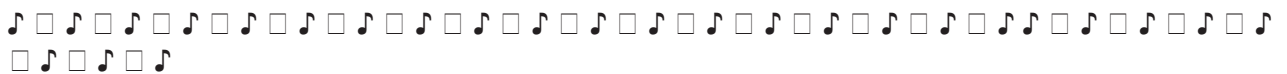
## École de Musique Orne-Odon

# Année 2010/2011

# Année 2010/2011



L'école de musique Évrecy - Orne - Odon a mis en place cette rentrée 2010-2011 un **atelier de musiques actuelles** pour les élèves de l'école mais également pour toute personne désirant jouer ou chanter dans un groupe. Vous pouvez vous inscrire auprès de la Coordinatrice Pédagogique Esther Steciuk pour un certain nombre de chansons qui nécessitent 4 à 6 répétitions et qui seront présentées lors des différentes auditions.



### Dates à retenir

Les élèves ont joué dans le cadre du **Téléthon** le **samedi 4 décembre 20h00** à Vacognes - Neuilly et ont chanté des chants de Noël lors du **Marché de Noël de Baron sur Odon** le **vendredi 17 décembre à partir de 18h30**.

Il y aura un défilé « **Batucada** » le **samedi 26 mars à partir de 17h00**, à Évrecy, suivi d'une **audition autour de la musique latine** dans la salle des fêtes.

L'école de musique proposera également le **samedi 11 juin à Sainte Honorine du Fay** un **dîner spectacle costumé**. La troupe « **Ballades courtisanes** » animera le dîner médiéval par des danses, des pièces musicales et un bal costumé époque Renaissance. Vous trouverez toutes les modalités d'inscription sur le site de l'école : <http://pagesperso-orange.fr/musique-orneodon/>



Contact : Martine ECOLASSE, Présidente

Portable : 06.08.06.49.74 Courriel : [mariel5@wanadoo.fr](mailto:mariel5@wanadoo.fr)

Contact : Esther Steciuk, Coordinatrice Pédagogique

Portable : 07.86.53.31.21 Courriel : [esthersteciuk@free.fr](mailto:esthersteciuk@free.fr)



Ecole de musique : 4 rue de l'Eglise 14210 GAVRUS

Permanence : le mercredi de 18h30 à 19h30

Tel : 02.31.80.04.69 Courriel : [ecoledemusique-orneodon@orange.fr](mailto:ecoledemusique-orneodon@orange.fr)



## CHORALE CANT'AMAY



Est-il encore besoin de présenter cette activité qui, depuis 30 ans, fonctionne, avec un groupe dépassant la soixantaine d'adhérents, venant de 20 communes différentes, dont certains sont originaires d'Avenay et ce, depuis bon nombre d'années ?

C'est toujours un grand plaisir d'accueillir de nouvelles recrues que les anciennes aident à s'intégrer, en toute simplicité, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pour l'année 2010 : nous avons eu le plaisir de participer à l'inauguration de la nouvelle salle municipale d'Amayé sur Orne. Nous avons fêté nos 30 ans d'existence, par un thé dansant, animé par un groupe de musiciens autour de Gino Zaffiro. Un bel après-midi, qui a réjoui tous ceux qui avaient répondu présent.

Nous avons donné un concert à Évrecy, pour la fête de la musique, avec la chorale DE SI DE LA de Cheux.

Depuis notre reprise en septembre, nous avons donné 2 concerts :

le 16 octobre à la vieille église de Colombelles,  
le 14 novembre à Clécy.

Je chante, nous chantons...

alors surtout si vous êtes un homme (nous manquons de ténors et de basses), si vous êtes jeune, venez chanter avec nous, le mercredi soir de 20h30 à 22h, à la Maison des Tilleuls, à Amayé sur Orne.

**La présidente.  
Nadine Boilay.**



## Comité des Fêtes et Loisirs d'Avenay



L'occasion m'est donnée de vous faire un petit rappel historique. Le Comité des Fêtes d'Avenay, association loi de 1901 sans but lucratif, a été déclaré en préfecture de Caen le 30 novembre 1966, sous l'égide de son premier Président, Monsieur Gilbert CAPITAINE.

Vous avez bien compté : notre association a fêté ses 44 bougies. 44 ans à l'échelle du temps, ce n'est rien, mais si nous les ramenons à l'échelle des hommes, c'est la moitié d'une vie.

La relecture des statuts m'a permis, sans difficulté, et à vous aussi dans quelques instants, de mettre un visage sur les noms qui figurent sur les statuts. Mais pour combien de temps encore ?

Président d'honneur :	Pierre LECORSU	Maire d'Avenay
Président :	Gilbert CAPITAINE	Directeur d'école Avenay
1 <sup>er</sup> Vice Président	Jules TIRARD	Mécanicien Avenay
2 <sup>ème</sup> Vice Président	Pierre SAGE	Représentant Avenay
Trésorier	Lucien MARTIN	Gérant de foyer Avenay
Secrétaire	Françoise OLLIER	Employée de bureau Avenay

Depuis, 9 présidents se sont succédé : **Madame** et Messieurs CAPITAINE, LEBEL, ROUSSEL, **BERNARD**, LECOURT, MARTIN, GIGUET, GENESLAY, QUILLOT.

Des records sur les tenues de postes ont été battus comme : la présidence par Lucien MARTIN la trésorerie par Yannick LEBOUCHER, le secrétariat par Bernard PUPIN et la gestion du tennis de table par Gérard GENESLAY et Serge LEBEL.

Quant aux bénévoles, je ne me risquerai pas à en dresser la liste de peur d'oublier quelqu'un, mais tout de même, ils se reconnaîtront au passage.

Souvent je me suis posé la question et je ne suis pas le seul : mais qu'est ce qui fait marcher les gens du comité des fêtes d'Avenay pour qu'ils soient toujours aussi dynamiques, pleins d'idées nouvelles en un mot pleins d'allant.

René GOSCINNY (le papa d'Astérix) se serait-il trompé en situant son village de résistants Gaulois de Petitbonum en Bretagne au lieu de la Normandie ?

Si on ajoute à la confusion que le village d'Avenay se situe à proximité du camp de Vieux la Romaine, la chose devient probable.

De là à penser que les membres du Comité se nourrissent de potion magique, il n'y a qu'un pas. Mais alors ce serait le pain, ou ce qu'ils mettent dans le pain ?

Je vous propose de laisser là la comparaison et de revenir à des choses plus rationnelles.

Les raisons qui animent des personnalités individuelles aussi différentes dans le comité des fêtes et qui fédèrent aussi les communes avoisinantes, je les ai trouvées dans l'objet des statuts : « Organisation de manifestations artistiques, culturelles ou récréatives, théâtre, cinéma, causeries, concerts etc et sorties de groupes ». L'objet est certain et le comité des fêtes est bien en phase avec lui. Mais cela ne suffit pas. Il y a certes autre chose : le don de soi au service des autres et de la collectivité. Mais il y a mieux encore : réussir ensemble, en toute indépendance, des activités populaires, reste le grand secret de notre comité des fêtes d'Avenay et de sa réussite.



D'aucuns pourraient demander mais où est votre intérêt personnel voire collectif ? Il n'y en a pas. Notre sublime récompense réside dans celle de participer activement, matériellement avec nos moyens, dans les aspects les plus marquants de la vie communale du village, comme par exemple :

1. le repas offert à nos aînés en mars
2. l'arbre de Noël et colis aux enfants des écoles en décembre
3. le colis annuel aux anciens en décembre
4. l'illumination des rues de la commune à Noël de décembre à janvier
5. le repas offert en novembre de chaque année, aux boulangers qui œuvrent bénévolement pour la fête du pain.

Tout ceci représente la seule et unique récompense de l'engagement des membres de notre Comité des Fêtes qui œuvre au bien de la commune et de ses administrés depuis 44 ans.

Je profite, au passage, pour remercier individuellement tous les adhérents et bénévoles qui aident et ont aidé, cette année encore, à la réalisation de tous nos projets.

Le Président  
Jean-Louis QUILLOT

### **Informations pratiques**

1. Chacun peut intégrer l'équipe à tout moment soit bénévolement, soit comme adhérent (voir tableau des manifestations ci-joint). Vous serez toujours les bienvenus.
2. L'invitation au repas des anciens est destinée aux anciens ayant atteint l'âge de 60 ans révolus l'année civile précédente.
3. La distribution des colis de Noël suit le même raisonnement, avec deux types de colis (individuel ou couple)
4. Sachez que le comité des fêtes gère également la location de la salle des fêtes. (pour tout renseignement s'adresser à Bernard PUPIN TEL 02 31 08 04 62)
5. Nous vous rappelons qu'il existe à **AVENAY un groupe folklorique** dont vous pouvez admirer les prestations le jour de la fête du pain. Vous voulez intégrer ce groupe ? Liliane CAILLARD est à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pouvez souhaiter au 02 31 80 43 84.





## Liste des manifestations et réunions

<u>MANIFESTATIONS</u>	<u>Date des manifestations*</u>	<u>Date des réunions(*)</u>
Réunion du bureau		29/10/2010
Repas des boulangers	04/11/2010	
Réunion de préparation		5/11/2010
Pose des guirlandes de Noël	27/11/2010	
Participation au téléthon	04 et 05/12/2010	
Colis de Noël	11/12/2010	
Galette des rois	07/01/2011	
Dépose des guirlandes	08/01/2011	
Préparation concours belote et repas des anciens		28/01/2011
<b><i>Concours de belote au profit de l'école</i></b>	<b><i>19/02/2011</i></b>	
Repas des anciens	20/03/2011	
Réunion exposition artistique –		11/03/2011
Concours du pain		
Exposition artistique	2 et 3/04/2011	
<b>Réunion concours du pain – réunion publique</b>		<b>15/04/2011</b>
Randonnée pédestre	05/06/2011	
<b>Réunion concours du pain</b>		<b>27/05/2011</b>
<b>Concours du pain – kermesse</b>	<b>18/06/2011/ 19/06/2011</b>	
<b>Bilan de la kermesse – préparation foire aux greniers</b>		01/07/2011 20h comité -21h public
Réunion préparation foire aux greniers		26/08/2011
Foire aux greniers du comité	04/09/2011	
Soirée à thème	01/10/2011	
<b>Assemblée générale</b>		<b>14/10/2011</b>

\* Calendrier susceptible d'être modifié en cours d'année  
(\*) Des réunions supplémentaires pourront être programmées en cas de besoin